

Jean Népomucène MAJORO
Président-Suppléant du Tribunal
de Territoire de Kisenyi.

Kisenyi, le 18 Juillet 1958.

Objet:

Rappel ma lett: du 10 Mai 1958



Monsieur l'Administrateur de Territoire
de & à Ruhengeri.

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

En rappel de ma lettre du 10 mai dernier

J'ai l'honneur de recourir à votre haute bienveillance, vous demandant d'intervenir dans l'exécution de mon affaire contre le nommé NKURUBINDI Nicodème, jugée au mois de mai 1957 et non encore exécutée jusqu'à présent.-

Le précité perdant dans cette affaire n'est pas insolvable, il a 4 vaches (si pas plus actuellement) il a une bananeraie; dans lesquelles on pourrait me recouvrer mon dû, par une vente de quelques biens lui appartenant, comme le prévu l'art. 26 de l'ordonnance 348/AIMO du 5 Octobre 1943; d'autant plus que le jugement a déjà "force de chose jugée" et partant inattaquable par aucune suspension ni annulation.-

Le dit jugement porte le numéro 2998 du 8 Avril 1957, du Tribunal de Territoire Ruhengeri.

Espérant que votre haute bienveillance daignera réserver une suite favorable à ma demande d'intervention, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur l'Administrateur de Territoire, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Jean N. Majoro (ancien Juge du Tribunal de Chefferie du Bugoyi.)

Handwritten signature of Jean N. Majoro.

--.D-
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGARI

Ruhengeri, le 17 mai 1958.-

NºA/547/AI.14


Monsieur le Juge du Tribunal de Territoire
à

RUHENGARI

Monsieur le Juge,

Veuillez me faire savoir ou en est l'exécution
du jugement prononcé en faveur de Jean Nepomucène Majoro contre
Nkurubindi.

L'Administrateur de Territoire.-

p- DE MAN.J.

